

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le 15 septembre 2020 à 19 h 00 dans la salle de conférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Delcambre, Janny	Parent, représentante C. P.
Gallant, Vicky	Parent, trésorière, substitut au représentant C. P.
Marcil, Alexandra	Parent
Parent, Nancy	Parent
Poulin, Karine	Parent, présidente
Tremblay, Isabelle	Parent, vice-présidente
Arbour, Marie-Hélène	Enseignante
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante, secrétaire
Verpaelst, Mylène	Enseignante
Crépeau, Claudia	Personnel de soutien
Pelletier, Taïna	Personnel professionnel

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Lacourse, Christian	Directeur
---------------------	-----------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Lacourse accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

23CE2021-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alexandra Marcil et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est fait afin que chacun des membres se présente.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

23CE2021-002 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2020

Il est proposé par Vicky Gallant et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 10 juin 2020 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. ÉLECTIONS

M. Lacourse explique aux membres le fonctionnement des élections et ce dernier agira à titre de président d'élection.

23CE2021-003 Élection du ou de la président (e) :

Karine Poulin se propose, Mylène Verpaelst appuie.

Madame Poulin est élue présidente du conseil d'établissement par acclamation et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-004 Élection du ou de la vice-président (e) :

Isabelle Tremblay se propose, Isabelle Petit appuie.

Madame Tremblay est élue vice-présidente du conseil d'établissement par acclamation et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-005 Élection du ou de la trésorier (ère) :

Vicky Gallant se propose, Nancy Parent appuie.

Madame Gallant est élue trésorière du conseil d'établissement par acclamation et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-006 6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Lacourse présente le document des règles de régie interne aux membres et en fait une lecture générale. Par la suite, le calendrier des dates de rencontre du CE est présenté. La date du 15 novembre 2020 doit être remplacée par le 17 novembre 2020 au point 5.1 du document.

Il est proposé par Marie-Hélène Arbour et résolu :

QUE les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres du CE soient adoptés avec la modification mentionnée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

23CE2021-007 7. RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE DU CE

Dépôt du rapport qui a été présenté lors de l'assemblée générale des parents du 9 septembre dernier.

Il est proposé par Isabelle Petit et résolu :

QUE le rapport annuel de la présidente du CE soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CE sont invités à prendre connaissance et à compléter le formulaire à cet effet.

9. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

M. Lacourse nous apprend qu'une invitation a été faite à Michel Lavoie de l'organisme communautaire « Impact de rue » qui sera impliqué dans notre école cette année.

10. NOS INTERVENANTS

10.1 Parole au public :

Aucun public présent. M. Lacourse précise que s'il y a des personnes qui veulent prendre la parole, ils doivent au préalable en faire la demande officielle à la présidente ou à la direction.

10.2 Conseil des élèves :

La sélection des élèves est à venir.

10.3 Représentante au comité de parents :

Aucune nouvelle information.

10.4 EHDAA :

Aucun représentant.

10.5 Direction :

10.5.1 Calendrier des communications aux parents 2020-2021 :

Les membres prennent connaissance du document. Nous y retrouvons la liste des diverses communications et échéances pour l'année scolaire (remise de notes, bulletins).

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

10.5.2 Fonds à destination spéciale et transfert :

Considérant que les fonds à destination spéciale ne sont utilisés que pour permettre aux élèves de payer leurs activités :

23CE2021-008

Il est proposé par Mylène Verpaelst et résolu :

QUE la direction procède au transfert de fonds de façon continue pendant l'année scolaire en cours afin de permettre un meilleur suivi de ces budgets. La direction présentera les états financiers de ses fonds à chaque CE. Les membres du CE se donnent le droit d'annuler cette façon de faire en tout temps.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-009

Il est proposé par Nancy Parent et résolu :

QUE la direction procède au transfert des fonds de football nécessaires à l'achat des nouveaux gilets de football. Les fonds sont suffisants dans le compte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-010

10.5.3 Locations de salles :

M. Lacourse présente les encadrements qui régissent les locations de salles au Centre de services scolaire. Il précise qu'aucun frais de location ne sont facturés pour les activités parascolaires. Pour tout autre type de location, il faut minimalement percevoir la valeur des taxes. Il veut s'assurer que tous les contrats de location n'engendrent pas des coûts supplémentaires pour l'école. La priorité est aux activités pour les élèves à l'intérieur de la plage horaire de l'école, soit en 7 h et 19 h.

Il est proposé par Alexandra Marcil et résolu :

QUE la direction applique les encadrements prévus par le Centre de services scolaire sur les locations de salles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.5.4 Organisation scolaire – clientèle :

M. Lacourse présente le portrait de l'ensemble de la clientèle pour 2020-2021.

10.5.5 Séance du conseil d'administration et participation au CSSVDC :

M. Lacourse explique le nouveau processus et invite les parents à s'inscrire s'ils sont intéressés.

10.5.6 Campagne de financement :

M. Lacourse explique qu'il n'y aura pas de campagne de financement cette année puisque nous devons réduire nos contacts et la manipulation d'objets afin de respecter les mesures de la Santé publique. Les fonds amassés par les élèves l'année dernière qui n'ont pas été utilisés sont encore dans leurs comptes.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nous avons un budget de 200\$ pour l'année scolaire 2020-2021. Les membres peuvent utiliser ce montant pour des frais de gardiennage, frais de déplacement, formations, conférenciers et petites bouchées pendant les rencontres. Il est décidé que nous utiliserons ce budget pour agrémenter les rencontres de décembre et de juin en ayant un goûter.

23CE2021-011

12. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2020-2021

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

Il est proposé par Karine Poulin et résolu :

QUE le tableau présenté soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. VARIA

- Pour suivre les consignes de salubrité de la compagnie, toute la vaisselle est jetable à la cafétéria. Ce qui est dommage et à l'encontre des valeurs de l'école. Nous souhaitons le retour à la normale.
- COVID 19 : Il y a beaucoup de consignes à respecter provenant de différentes instances (Santé publique, CNESST et MEES). Des adaptations sont faites régulièrement.

23CE2021-012

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Karine Poulin et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Direction

Présidence